

**PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DE VILLERS-ALLERAND
Séance du 26 août 2024**

Le 20 août 2024, convocation des Membres du Conseil Municipal pour le lundi 26 août 2024 à 20h30, en Conseil Ordinaire.

L'an deux mil vingt et quatre, le 26 août à 20h30, le Conseil Municipal de Villers-Allerand Montchenot étant assemblé en séance, après convocation légale, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard Weiler, Maire.

Étaient présents :

Bernard WEILER Maire, Jean-Marie CHAPPELLET, Jean-Pierre COCQUELET, Estelle COURTEIX, Didier De AMORIN, Gaëlle FLOCH, Clément GOELDEL, Stéphane JEANTY, Julien RONDET.

Absent excusé : Dimitri BOUVIER qui donne pouvoir à Stéphane JEANTY

Absents : Éric GIRARDIN

Dominique PATEIRON

Nombre de présents : 9

Nombre de votants : 10

Quorum : 9 membres présents sur 12, le quorum est donc atteint.

ORDRE DU JOUR

Délibérations :

18B/2024 : Annulation de la délibération 17/2024

19/2024 : Autorisation au maire à signer un prêt bancaire pour les travaux de la traversée de Montchenot

Informations diverses.

Questions diverses.

M. le Maire Bernard Weiler prend la présidence de la séance.

Le procès-verbal de la séance du 8 juillet auparavant approuvé par le conseil municipal est signé par le Maire et la secrétaire de séance.

Estelle Courteix accepte de remplir les fonctions de secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATIONS

18B/2024 : Annulation de la délibération 17/2024 prise lors du conseil municipal du 8 juillet 2024.

Le maire rappelle aux conseillers qu'une délibération a été votée lors de la séance du 8 juillet mais que les termes ne correspondent pas à la demande de la banque. En conséquence il demande

l'annulation de cette délibération. Il sera nécessaire ensuite de prendre une nouvelle délibération concernant ce prêt bancaire.

Il est procédé au vote.

POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0
APPROBATION À L'UNANIMITÉ

19/2024 : Autorisation au Maire à signer un prêt bancaire pour les travaux de la traversée de Montchenot.

Une nouvelle délibération dont les termes ont été précisés par la banque doit être votée pour autoriser le maire à souscrire ce prêt à court terme pour aider au financement des travaux de la traversée de Montchenot. M. Cocquelet adjoint en charge des finances donne lecture de cette nouvelle délibération.

Il est procédé au vote.

POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0
APPROBATION À L'UNANIMITÉ

INFORMATIONS DIVERSES.

• **Lutte contre l'incendie :**

Le maire fait part au conseil du compte rendu de la dernière réunion qui s'est tenue le vendredi 23 août avec Mme Sandrine Coudert de la Communauté Urbaine du Grand Reims. Globalement la situation du village est bonne mais certains secteurs sont insuffisamment couverts en regard des normes actuelles. Il est prévu l'installation de deux nouveaux poteaux d'incendie : un, rue de la ferme avant le carrefour de la rue des Coutures pour couvrir la presque totalité du lotissement le hameau de Villers et un autre, sur la route nationale 51 à proximité de l'allée Pierre Hans pour le lotissement la Forêt. L'installation d'une bache-réserve de 120 m³ est à l'étude à l'extrémité de la rue des Près Bonnet, tout en conservant la plate-forme de retournement des véhicules poubelles. Le conseil aura à se prononcer sur ce dernier point quand l'étude sera finalisée.

• **Travaux de Montchenot :**

Des aménagements provisoires sont en cours pour permettre l'accès aux commerces et au restaurant. Des riverains ont interpellé le conseil des adjoints sur la qualité et la durabilité du revêtement des trottoirs : d'après le maître d'œuvre C3i et l'entreprise Eurovia ces craintes ne sont pas fondées. Le recul sur l'emploi du matériau est de plus de 10 ans.

• **Fête patronale :**

Retraite aux flambeaux samedi 31 août avec la fanfare. Feu d'artifice à 22h30. Dimanche après-midi : Star-Anim à partir de 15 h et concert pop rock à partir de 16 h. Présence du camion pizza samedi soir et de la buvette du Foyer des Jeunes samedi et dimanche.

• **Bibliothèque :**

Le conseil donne son accord pour le dépôt d'un appel d'offres pour le marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation de la bibliothèque et de la cantine sur la plateforme X-Demat.

• **Visite du Sénat le 5 octobre :**

Le conseil mandate le maire pour proposer une vingtaine de places au Club Seniors en complément des conseillers et de leurs conjoints.

• **Journées du Patrimoine - Samedi 21 et Dimanche 22 Septembre 2024**

Visites du cimetière en compagnie de deux acteurs et d'un musicien ou d'une sonorisation pour l'ambiance musicale. Horaires : 16h à confirmer.

• **Voirie et trottoir rue Alexandre Dhainaut :**

L'entreprise et le promoteur ont effectué la réparation de la voirie et du trottoir qui avaient été détériorés lors des travaux de construction de la nouvelle maison.

• **Voie piétonne et cyclable entre Montchenot, Villers-Allerand et Rilly-la-Montagne :**

Proposer à la mairie de Rilly-la Montagne de réunir une commission de travail pour élaborer un projet.

• **Église Sainte Agathe :**

Relancer l'architecte M. Maxime Dupont pour connaître le résultat des études diagnostiques réalisées sur le sous-sol et la charpente de l'église afin d'obtenir un planning de travaux.

QUESTIONS DIVERSES.

Bulletin municipal :

Estelle Courteix attend de recevoir les articles pour construire le prochain bulletin à paraître en octobre-novembre.

Chemins du Vivant :

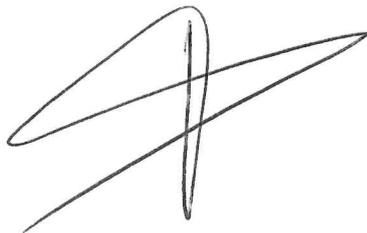
Faire l'inventaire des plantes à remplacer cet automne avec la pépinière des 4 champs.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au lundi 7 octobre 2024.

Plus personne ne demandant la parole la séance est levée à 22h20

Signature du Maire

Bernard WEILER



Signature du Secrétaire

Estelle COURTEIX

